



2021 : il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre...

par Jean François COUSTILLIÈRE



• Vidéo-entretiens

Nos Entretiens se déroulent maintenant à distance, en raison des mesures sanitaires, et rencontrent un vrai succès.

Jusqu'à présent, seuls les membres de droit, associés, actifs (à jour de leur cotisation) et les étudiants pouvaient y accéder.

Il est désormais possible, pour des auditeurs occasionnels, de participer à ces vidéo-conférences, moyennant le règlement d'une somme de 8 €, payable par carte bancaire, sur le site de l'association <http://www.euromed-ihedn.fr/>

La lettre mensuelle vous informe sur les activités de l'association, les conférences programmées, les événements concernant la Méditerranée.

Des ouvrages de personnalités œuvrant pour le rapprochement des deux rives de la Méditerranée, vous y sont proposés.

Association Euromed-IHEDN

Tél : 06 34 19 28 79

Contact entretiens.euromed.ihedn@wanadoo.fr

Site www.euromed-ihedn.fr

Président : Jean-François Coustillièr

Chargé de communication : Daniel Valla

2020 fut une année difficile et nul ne sait ce que 2021 nous réservera.

Pour autant, il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre, et c'est ce que je vous souhaite.

Conservez-vous en bonne santé pour pouvoir vous engager....

... Dès que cela sera possible les soirées des membres seront à nouveau envisagées tant à Paris qu'à Marseille ainsi que deux Entretiens « en présence » sur chaque site....

les vœux complets du président sont en page 2

• LES VŒUX DU PRÉSIDENT

Jean-François COUSTILLIÈRE > page 2

• DOSSIER ECONOSTRUM

ENQUÊTE

SUR LA QUESTION DU SAHARA OCCIDENTAL

> pages 3 et 4

• OPINIONS

QUAND LA TURQUIE SÈME EN AFRIQUE

La chronique de Sébastien ABIS > page 5

• VIDÉO-CONFÉRENCE, S'INSCRIRE

LA CRISE DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE ET LA POLITIQUE MÉDITERRANÉENNE DE LA FRANCE

par Jean-François DAGUZAN > page 6

• PROCHAINES VIDÉO-CONFÉRENCES

LES DATES ET LES INVITÉS

au programme du cycle 2020/2021 > page 7

• HOMMAGE > page 8

LIONEL VAIRON NOUS A QUITTÉS

• BRÈVES > page 8

LA MAISON DE L'EUROPE DE PARIS

Podcast : Europe & Sentiment

IISMM Bulletin n°131

et Lancement de la chaîne YouTube

• À LIRE

LIBAN, 1920-2020, UN SIÈCLE DE TUMULTE

par Akram BELKAID > page 9

GÉOPOLICULTURE

par Sébastien ABIS > page 10

TUNISIE, L'APPRENTISSAGE

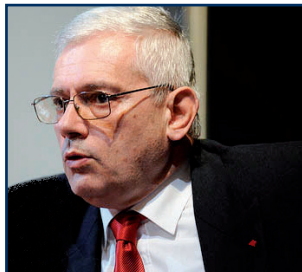
DE LA DÉMOCRATIE

par Khadija MOHSEN-FINAN > page 11

• DOCUMENTAIRE > page 12

A VOIX HAUTE : LA FORCE DE LA PAROLE

documentaire de Stéphane DE FREITAS, LADJ LY,



Les vœux du président

Bonjour à tous,

2020 fut une année difficile et nul ne sait ce que 2021 nous réservera. Pour autant, il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre, et c'est ce que je vous souhaite. Conservez-vous en bonne santé pour pouvoir vous engager.

Il importe de ne pas perdre confiance et de ne pas céder à la sinistrose ambiante que nourrissent nos râlant habituelles, nos récriminations permanentes et nos critiques systématiques, si françaises. Il est également primordial de ne pas se laisser affecter par la multiplication des débats télévisés au cours desquels des journalistes le plus souvent incompetents et arrogants s'attribuent une fonction de donneurs de leçons, les yeux fixés sur l'audimat, soit pour renforcer leur ego, soit pour rechercher le buzz dans un souci commercial soutenu par la polémique ou des développements partisans. Employons-nous plutôt à faire preuve d'initiatives, d'allant et d'optimisme ce qui nous aidera à surmonter les épreuves.

En Méditerranée la situation continue de se dégrader. Les conflits existants restent violents, la Covid frappe notamment les plus démunis et les perspectives économiques se dégradent toujours un peu plus. Tous les pays riverains voient leur avenir s'assombrir. Nous ne sortirons de cette conjoncture qu'à force de volonté et de solidarité.

Modestement l'association Euromed-IHEDN s'est efforcée de répondre aux demandes des nombreux adhérents qui souhaitaient pouvoir à nouveau, en dépit des contraintes, bénéficier des conférences. Après quelques mois de suspension de nos activités nous avons lancé en octobre des Entretiens sur internet. Certes la convivialité n'est pas au rendez-vous, mais comme à toutes choses malheur est bon, nous avons ainsi pu reprendre contact avec nos membres de droit disséminés tout autour de la Méditerranée.

Je suis extrêmement reconnaissant aux membres actifs qui, en dépit de cette situation de pandémie, ont tenu à manifester leur solidarité et leur confiance en réglant leur cotisation, voire même en y ajoutant un don. Ils représentent le cœur du projet de notre initiative associative. Entre 2019 et 2020 nous avons perdu moins de 45 membres sur 160. C'est une réelle satisfaction et un encouragement certain pour l'équipe qui porte Euromed-IHEDN.

En ce début 2021, nous avons programmé des Entretiens au rythme voisin de deux par mois. Cela nous a été permis grâce à la disponibilité exceptionnelle et bienveillante de nos conférenciers. En revanche, si les circonstances n'évoluent pas il est peu probable que nous puissions organiser des Rencontres de Cybèle en juin à Marseille. Cependant nous étudions le lancement d'un cycle complémentaire, focalisé sur les crises et conflits, qui apporterait des informations originales en s'appuyant sur des intervenants étrangers. Enfin, nous envisageons d'ouvrir les Entretiens à certains de nos membres de droit qui occupent des fonctions particulières et pourraient nous éclairer en exprimant un avis atypique.

Dès que cela sera possible les soirées des membres seront à nouveau envisagées tant à Paris qu'à Marseille ainsi que deux Entretiens « en présence » sur chaque site.

Tels sont les projets pour la suite du cycle 2020-2021 et le début du cycle 2021-2022. Je vous renouvelle mes vœux les plus chaleureux pour 2021 avec surtout une santé la meilleure possible dans un environnement plus favorable. Euromed-IHEDN s'efforcera de vous accompagner en répondant à vos attentes et en s'inscrivant dans une démarche résolument optimiste.

Jean-François COUSTILLIÈRE

Président de l'association Euromed-IHEDN



Le site d'informations méditerranéennes ECONOSTRUM, partenaire d'Euromed-IHEDN, a élaboré un dossier sur la question d'actualité du Sahara occidental. Ce dossier a été construit avec la contribution de plusieurs de nos membres de droit qui ont pu faire valoir leurs points de vue. Vous trouverez ci-dessous le début de la première partie du dossier, la fin de cette première partie ainsi que les parties 2 et 3 sont à découvrir sur le site *payant* :

https://www.econostrum.info/Enquete-sur-la-question-du-Sahara-occidental-Partie-1-3-l-equation-politique-Le-Sahara-occidental-un-conflit-ensable_a27260.html

Enquête sur la question du Sahara occidental

Partie 1/3 : l'équation politique.

Le Sahara occidental, un conflit ensablé dans ses contradictions.

Violation du cessez-le-feu signé en 1991, reconnaissance de la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental par les États-Unis, les événements s'accroissent ces derniers jours sur la question du statut de ce territoire.

Samedi 12 décembre 2020, David Fischer, ambassadeur des États-Unis au Maroc, signait la nouvelle carte officielle du Maroc pour le gouvernement américain. Prochainement présentée au roi Mohammed VI, elle intègre le Sahara occidental dans les frontières du royaume chérifien. Une première.

Cette information, si symbolique qu'elle soit, ne constitue en fait que la suite logique de la reconnaissance, par tweet quarante-huit heures avant, de la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental par Donald Trump. Mais aussi un retour d'ascenseur, totalement assumé, après la déclaration de Rabat sur sa normalisation de ses relations avec Israël (voir partie 3 de notre enquête).

Pour ce spécialiste français des questions géopolitiques méditerranéennes requérant l'anonymat, "qu'un chef d'État reconnaisse unilatéralement la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental démontre le mépris dans lequel ce responsable tient l'Onu. Il dévalorise cette institution unique. Imaginer que les États-Unis se proposent d'imposer leur gouvernance autoritaire à l'ensemble de la planète en remplacement d'une administration de concertation internationale me paraît une perspective extrêmement dangereuse." Selon lui, "instrumentaliser la question du Sahara occidental pour satisfaire des projets politiques égoïstes par une négociation de marchands de tapis, sans mesurer les conséquences liées à la délégitimation de l'Onu est clairement irresponsable."

Mohamed Ould Cherif, directeur du centre de réflexion franco-sahraoui Ahmed



David Fischer, ambassadeur des États-Unis au Maroc signe la nouvelle carte intégrant le Sahara occidental au Maroc (photo : gouvernement marocain)

Baba Miské, affirme que "le statut du Sahara Occidental a été défini par les Nations unies comme territoire non autonome en attente d'autodétermination. La décision du président sortant, M.Trump, se trouve en totale contradiction avec la légalité internationale et avec les décisions et résolutions du conseil de sécurité."

Avis totalement opposé pour Jawad Kerdoudi, président de l'Institut marocain des relations internationales (IMRI) : "la reconnaissance par les États-Unis de la souveraineté du Maroc sur son Sahara conforte la position diplomatique du Maroc, les États-Unis étant la première puissance économique et militaire du monde. Leur présence sur ce dossier est légitime, car il est géré par l'ONU, et les États-Unis font partie des membres permanents du Conseil de

sécurité. De plus, le décret présidentiel américain mentionne qu'un État sahraoui indépendant n'est pas une option réaliste pour résoudre le conflit."

Rachid El Houdaigui pense que "les États-Unis sont présents sur ce dossier, car ils ont les ressources nécessaires pour régler le problème." Et le professeur de l'université Abdelmalek Essaadi (Tanger), membre du Policy Center for the New South (Rabat), de préciser, "les officiels français ont souvent dit à leurs homologues marocains que la solution du Sahara se trouve à la Maison blanche et non pas à l'Élysée !"

Fin de 30 ans de cessez-le-feu

Le tracé de cette nouvelle carte américaine validé dans le sens du poil marocain porte le sceau trumpien et pourrait

donc bien s'avérer éphémère. Une fois assis derrière le bureau ovale, Joe Biden sortira-t-il sa gomme pour rétablir les pointillés de cette frontière si critiquée ? "La décision de reconnaître la marocanité du Sahara est l'aboutissement d'un processus qui a commencé depuis que l'administration américaine, George W. Bush puis Barack Obama, a considéré le plan d'autonomie comme solution crédible et réaliste. Donald Trump n'a fait que pousser la logique vers son point d'arrivée", analyse Rachid El Houdaigui. Mohammed Ould Cherif se veut moins confiant : "le nouveau président a pour leitmotiv le retour d'une Amérique respectueuse de la légalité internationale. En outre le principe régissant la résolution de ce conflit est celui de l'autodétermination, un principe fondateur des États-Unis. Aussi, je pense qu'il y a de fortes chances que ce décret d'un président sortant soit annulé, comme c'est souvent le cas, par le nouveau président."

Cette polémique intervient alors que la situation sur place devient de plus en plus tendue depuis novembre 2020 avec des échanges de tirs entre les troupes marocaines et le Front Polisario, mouvement de libération du Sahara occidental. Le bruit des armes, mais aussi un communiqué du Front Polisario décrétant l'"état de guerre", est venu déchirer un silence résultant de trente ans de cessez-le-feu.

À l'origine de ce "réveil", le blocage du trafic routier (principalement des camions) au niveau du poste frontière de Guerguerat par les indépendantistes. La seule route menant du Maroc à la



Enquête sur la question du Sahara occidental

Partie 1/3 : l'équation politique.

Le Sahara occidental, un conflit ensablé dans ses contradictions.

Mauritanie et aux pays de l'Afrique de l'Ouest. Mais aussi "les attaques massives par tirs et pilonnages" du Front Polisario, selon les termes de son ministère de la Défense contre le mur de sable s'étendant sur 2 700 km de long et faisant office de barrage pour éviter les incursions du Polisario.

En réponse, les Forces armées royales marocaines (FAR) se sont déployées dans la zone tampon de Guergherat, sous surveillance de l'Onu, pour déloger les hommes du mouvement sahraoui. Pour Mohamed Salem Ould Salek, ministre des affaires étrangères de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) autoproclamée, "la fin de la guerre est liée désormais à la fin de l'occupation illégale". Sous entendu, de la partie du Sahara occidental sous contrôle marocain.

"Les Sahraouis restent ouverts aux négociations, car par principe ils sont un peuple pacifique. Néanmoins, compte-tenu de la démarche du Maroc d'élargir le conflit à d'autres parties, lointaines de la région, je ne vois pas une réelle volonté du Royaume du Maroc de s'asseoir à la table des négociations", complète Mohamed Ould Cherif.

Les Nations unies se sont montrés bien silencieuses après ces événements venant bouleverser un statu quo pourtant très fragile. Le dernier rapport annuel du secrétaire général de l'Onu se contente d'indiquer qu'il était "extrêmement difficile de vérifier la réalité des informations diffusées de l'un ou de l'autre côté.

Guerre larvée entre Maroc et Algérie

L'ancienne colonie espagnole (voir encadré) de 266 000 km² est revendiquée par le Maroc qui contrôle à 80% ce territoire comptant 654 000 habitants (chiffre 2018), dont près de 500 000 dans les villes sous emprise de Rabat.

À son indépendance en 1956, le Royaume chérifien avait dû renoncer aux enclaves de Ceuta et Melilla et à quelques rochers à cause de leur appartenance à la couronne espagnole avant le début du protectorat. Mais pour Mohammed Ben Youssef, sultan du Maroc qui régnera sous le nom de Mohammed V, le départ des Espagnols plaçait d'emblée le Sahara occidental



Le Sahara occidental est considéré par le Maroc comme faisant partie intégrante de son territoire (carte DR)

sous son autorité. Le territoire de Tarfaya (1958) puis l'enclave d'Ifni (1969) ont bien été rétrocédés par les Espagnols au Maroc. Mais pas le Rio de Oro et le Segua el-Hamra.

Après la mort de Francisco Franco et l'installation de Juan Carlos, les Espagnols sont partis en 1975 sans régler le problème du statut qui devait passer par un référendum auprès du peuple sahraoui. Hassan II s'est toujours opposé à l'autodétermination.

L'Onu dépêche une mission sur place en mai-juin 1975. Ses conclusions viennent alimenter la décision du 16 octobre 1975 de la Cour internationale de Justice constatant que le Sahara occidental n'était pas "terra nullius" (territoire sans maître) au moment de sa colonisation et que les tribus nomades le peuplant, malgré les liens juridiques d'allégeance avec le Maroc et la Mauritanie, ont le droit de se prononcer sur son statut.

Le Maroc, avec sa Marche Verte forte de 350 000 militants, et la Mauritanie décident alors d'envahir ce territoire. En réponse, le Front Polisario, mouvement indépendantiste, prend les armes. L'Algérie se mêle à la partie, mais ne reste que quelques jours (en janvier 1976) sur place avant de se retirer.

Une semaine plus tard, les accords de Madrid, dénoncés par le Polisario et souvent qualifiés, même en Europe d'"habillage juridique de l'occupation marocaine", partagent la région entre le

Maroc (deux-tiers) et la Mauritanie (un tiers).

La guerre larvée entre le Maroc et l'Algérie débute. La frontière entre les deux pays est fermée depuis 1994. En 1979, la Mauritanie renonce finalement à toute vue sur le Sahara occidental.

L'Onu impuissante depuis quatre décennies

"L'abandon de cette colonie par les Espagnols a conduit à la situation actuelle. Il paraît légitime de s'appuyer sur la position de la seule organisation internationale reconnue par tous, l'Onu, et qui soit productive de paix. Même si cette tâche est délicate et parfois décevante", affirme ce spécialiste français des questions géopolitiques méditerranéennes déjà cité. "L'Onu est responsable de la décolonisation de ce territoire et a mis en place une mission pour cela, la Minurso. Ce référendum devait avoir lieu six mois après le cessez-le-feu en septembre 1991. Plus de vingt-neuf ans après, l'Onu n'a toujours pas organisé ce référendum, bien que le corps électoral ait été clairement établi par elle", relève Mohamed Ould Cherif.

L'Onu qualifie le Sahara occidental de "territoire non autonome" depuis 1963. "Dans un processus de décolonisation, il s'agit de savoir si le peuple est souverain sur son territoire ou pas. C'est le cas ici", nous rappelle Gilles Devers, avocat français du Front Polisario, en dressant des parallèles avec le FLN en Algérie et

l'OLP en Palestine. "Mouvement de libération nationale, le Front Polisario est la forme juridique provisoire qui représente le Sahara occidental", insiste-il.

Jawad Kerdoudi estime que "le Sahara occidental fait partie intégrante du territoire marocain. Des liens juridiques d'allégeance ont existé avant l'occupation espagnole entre les sultans du Maroc et les chefs des tribus sahraouis. Ces liens ont été reconnus par la Cour internationale de justice de La Haye dans son avis consultatif du 16 octobre 1975." Rachid El Houdaigui ne voit pas "le Maroc sans son prolongement géographique et humain saharien. C'est une question essentielle pour l'État-nation marocain, pour les institutions politiques et pour la posture géographique du pays." Il reprend une vieille thèse toujours vivace, "ceux qui ont cru pouvoir étouffer le Maroc, en l'encerclant par la création d'un micro État, vivent aujourd'hui une désillusion." La référence à l'Algérie, accusée par certains de vouloir fermer l'accès à l'Afrique subsaharienne au Maroc, est limpide.

L'histoire du Sahara occidental en quelques dates repères

1884 : Le Sahara occidental devient une colonie espagnole

1912 : Début du Protectorat français au Maroc et du sous-protectorat espagnol au Maroc au Nord du pays et dans les territoires sahariens de Tarfaya et du Rio de Oro

1956 : Proclamation de l'indépendance du Maroc et fin du Protectorat espagnol sur le nord du pays

1958 : Cession au Maroc par les Espagnols du territoire de Tarfaya puis création du Sahara espagnol (avec Rio de Oro et Saguia el-Hamra)

1963 : Guerre des Sables entre le Maroc et l'Algérie à la suite d'incidents frontaliers

1964 : Cessez-le-feu

1969 : Cession par les Espagnols de l'enclave d'Ifni

1975 : L'Espagne cesse son protectorat au Maroc, qu'elle exerçait avec la France

1976 : Autoproclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) par le Front Polisario

Mars 1976 : Reconnaissance de la RASD par l'Algérie

1991 : Cessez-le-feu prononcé sous égide des Nations unies avec une pseudo-frontière définie.

2007 : Le Maroc propose un plan de "large autonomie", refusé par le Front Polisario



Quand la Turquie sème en Afrique. La chronique de Sébastien Abis

L'Opinion – 6 novembre 2020 à 12 h 45

En conflit avec certains de ses voisins, la Turquie intensifie ses échanges commerciaux et diplomatiques avec l'Afrique. La conquête des marchés dans des pays aux équilibres alimentaires fragiles est un des axes majeurs de la stratégie d'influence turque sur la scène internationale.

Sébastien Abis est directeur du Club Déméter et chercheur associé à l'Institut de relations internationales et stratégiques (Iris). Il est aussi codirecteur de l'ouvrage annuel *Le Déméter*, qui explore les grandes thématiques agroalimentaires mondiales. Il propose, avec la série *Le dessous des tables*, une prise de hauteur sur les défis agricoles et alimentaires. Il vient de publier une *Géopolitique de l'Agriculture* (Ed. Eyrolles).

La Turquie a toujours été une grande puissance. C'est aujourd'hui la 19^e économie mondiale, forte de 84 millions d'habitants, dont un quart âgé de moins de quinze ans et où les actifs sont pour la plupart bien formés. Un pays, membre du G20 et de l'Otan, où la classe moyenne s'est développée au cours des deux premières décennies de ce siècle, durant lesquelles un homme, Recep Tayyip Erdogan, a su conquérir de nombreux pouvoirs. Le président turc, symbole d'une époque marquée par le réveil des nationalismes, ne cherche pas uniquement à contrôler les dynamiques à l'œuvre au sein de son pays.

D'ailleurs, plus les difficultés se précisent sur le plan intérieur (société divisée, indicateurs économiques préoccupants), plus l'activisme extérieur s'intensifie.

La Turquie avait autrefois théorisé le concept du zéro problème avec les voisins. Elle se trouve en conflit avec tous ou presque. Ankara s'est ingérée dans les guerres en Syrie, en Libye et depuis peu en Azerbaïdjan. Son ancrage à Chypre-Nord, depuis 1974, reste un point de tension majeure avec l'Union européenne, dont la Turquie s'éloigne ostensiblement. Au Moyen-Orient, Erdogan bute sur l'hostilité de la plupart des Etats. Mais une alliance se dessine avec le Qatar, pays qui partage avec la Turquie une hostilité à l'égard de l'Arabie saoudite et d'autres monarchies de la région. En dépit de ce climat contrarié, Ankara soigne ses relations d'affaires formelles ou informelles avec l'Irak. Tant avec Doha qu'avec Bagdad, les produits agricoles et les enjeux de sécurité alimentaire figurent en haut des agendas de coopération.

Il faut dire que la Turquie est aussi une grande puissance agricole et agroalimentaire. Elle dispose de ressources foncières et hydriques conséquentes : 38 millions

d'hectares de terres agricoles, de grands fleuves sur son territoire (Tigre, Euphrate, Kizilirmak, Araxe, Sakarya, etc.) et un climat varié aux précipitations généreuses. Cet écosystème offre une large palette de terroirs à l'agriculture turque, qui s'est modernisée et structurée, en construisant des filières de qualité et un tissu agro-industriel robuste. Très soutenu par les autorités, l'ensemble du secteur représente 9 % du PIB national et emploie environ 23 % de la population active.

Comme toutes les nations ambitieuses de ce monde, la Turquie sait que les marchés africains sont en plein essor et que ce continent constitue un réservoir de croissance à moyen-long terme.

Farine et pâtes. La Turquie produit beaucoup et peut se targuer d'avoir une balance agro-commerciale excédentaire. Là où le pays plaçait environ 9 millions de tonnes (Mt) de nourriture sur les marchés mondiaux il y a dix ans, le volume atteint désormais 15 Mt, pour environ 17 milliards de dollars en valeur. C'est trois fois plus qu'au milieu des années 2000. Dans le panier des aliments turcs propices à l'export, nous trouvons surtout de la farine (le pays en est le premier exportateur mondial !) et des pâtes (troisième exportateur mondial !), mais aussi des produits de biscuiterie, des noisettes, de la viande de volaille, des fruits (notamment des raisins et des abricots secs), des produits de la mer (n'oublions pas d'ailleurs ici le concept de « Patrie bleue » mis en avant par la Turquie). Ce sont ces aliments que la Turquie engage sur la voie de son rapprochement avec le continent africain, là où l'empire ottoman s'était autrefois de l'Erythrée à l'Algérie.

Peu commentée, la stratégie turque vers l'Afrique mérite pourtant l'attention. Le président Erdogan s'y déplace fréquemment. Les investissements se multiplient et les entreprises turques participent à certains grands chantiers d'infrastructure comme les barrages hydrauliques. Un forum d'affaires Turquie-Afrique a été initié en 2016 à Istanbul, ville où s'est organisée la seconde édition en 2018. En raison des circonstances sanitaires, ce forum bisannuel s'est tenu en ligne les 8 et 9 octobre 2020, mais le pouvoir turc espère rassembler les décideurs, entrepreneurs et coopérants de son pays avec leurs homologues africains en avril 2021.

Comme toutes les nations ambitieuses de ce monde, la Turquie sait que les marchés africains sont en plein essor et que ce continent constitue un réservoir de croissance à moyen-long terme. Cela vaut aussi pour le rayonnement de l'islam, car la politique africaine turque ne saurait être examinée

sans la variable religieuse. Le pays étend par ailleurs sa coopération dans le domaine éducatif, pour endiguer le réseau des écoles financé par le mouvement de Fethullah Gülen (accusé d'être à l'origine du coup d'Etat manqué contre le président turc en 2016), mais également car il mise sur ces secteurs socioculturels à même de traverser les années. En Côte d'Ivoire, pays où son influence infuse progressivement, des étudiants succombent aux sirènes turques qui proposent des bourses attractives pour venir se former dans les universités d'Ankara, d'Istanbul ou d'Izmir.

Les exportations turques vers l'Afrique s'élèvent à 16 milliards de dollars ; elles n'étaient que de 5 milliards en moyenne au cours de la décennie 2000. Sur ce chiffre, 11 % sont des produits agricoles et alimentaires.

Ancrage. Pas moins de 46 ambassades tapissent désormais le tissu diplomatique turc sur le continent, contre douze à peine il y a une décennie. Un ancrage qui s'est appuyé sur le déploiement de liaisons aériennes entre la Turquie et à peu près toutes les capitales africaines. La compagnie Turkish Airlines, qui dessert 60 destinations africaines aujourd'hui contre quatre en 2008, contribue au rayonnement du pays, aux mobilités humaines mais aussi aux échanges commerciaux, y compris agro-alimentaires par avions-cargos spécialisés.

Le commerce de la Turquie en direction de l'Afrique reste limité (10 % du total réalisé dans le monde), mais s'accroît. Ses exportations s'y élèvent à 16 milliards de dollars ; elles n'étaient que de 5 milliards en moyenne au cours de la décennie 2000. Sur ce chiffre, 11 % sont des produits agricoles et alimentaires. Avec un montant de 1,8 milliard de dollars, c'est dix fois plus qu'au début des années 2000. Soit une progression significative, identique à celle enregistrée au Moyen-Orient durant la même période.

Dans la conquête des marchés internationaux, la Turquie joue donc sa partition en direction de ces régions aux équilibres alimentaires fragiles. La Libye est la principale destination nord-africaine, mais les denrées turques gagnent du terrain en Algérie et surtout au Maroc, bénéficiant du soutien de l'enseigne BIM qui y plante ses supermarchés. Dans la partie subsaharienne, les cinq plus gros partenaires de la Turquie sur le plan agroalimentaire sont l'Angola, le Soudan, le Bénin, Djibouti et la Somalie (notons la présence militaire turque dans ces deux pays de la Corne de l'Afrique).

Ces dynamiques agro-commerciales s'intègrent dans une vaste stratégie africaine où le pouvoir turc mise sur son réseau diplomatique, religieux et associatif, sur ses relais financiers et bancaires, sur son maillage logistique et scientifique, sans oublier l'aide humanitaire et les dons.

Récits gastronomiques. Si l'Irak est aujourd'hui le premier importateur de produits agricoles et alimentaires turcs (1,9 milliard de dollars), l'agrégation des pays africains les place optiquement à la seconde place, loin devant la Russie et l'Allemagne qui respectivement achètent pour un milliard de dollars à la Turquie, ou encore des Etats-Unis ou l'Italie (0,7 milliard). La France importe, elle, pour environ 400 millions d'euros de produits agricoles et alimentaires turcs, un montant deux fois supérieur à ce qu'elle exporte en sens inverse. Dans la relation commerciale bilatérale en la matière, Ankara mène au score contre Paris.

L'Afrique représente ainsi 10 % des ventes agricoles et alimentaires de la Turquie dans le monde. Plus précisément, ces flux se polarisent sur la farine (six pays africains parmi les quinze clients de la Turquie, à commencer par l'Angola), sur la viande blanche (notamment vers la Libye et le Congo), les produits laitiers (vers l'Egypte) et surtout les pâtes alimentaires. En effet, nous retrouvons sept pays africains dans les dix premiers acheteurs de la Turquie, avec en tête la Somalie, suivie par le Bénin, l'Angola, le Ghana, le Togo, le Kenya et Djibouti. Seuls le Venezuela (2^e), le Japon (5^e) et l'Irak (8^e) s'immiscent dans ce classement.

Ces dynamiques agro-commerciales s'intègrent dans une vaste stratégie africaine où le pouvoir turc mise sur son réseau diplomatique, religieux et associatif, sur ses relais financiers et bancaires, sur son maillage logistique et scientifique, sans oublier l'aide humanitaire et les dons. Autant de variables avec lesquelles les partenariats agricoles et le business alimentaire peuvent compter. D'ailleurs, ce sont aussi des sujets clefs dans l'action de la Tika, l'Agence turque de coopération et de développement, qui dispose de nombreux bureaux en Afrique. L'agriculture, ses produits et ses récits gastronomiques sont des déterminants dans la montée en puissance de la Turquie à l'international. Il est temps de regarder de ce côté quand on se penche sur la géopolitique de la sécurité alimentaire dans le monde et sur le narratif de l'expansion turque en Afrique. **Est-ce dans ce contexte stratégique que s'inscrit aussi l'appel au boycott des produits français lancé par le président Erdogan ?**



**Inscrivez-vous pour participer en direct
à la prochaine vidéo-conférence de Euromed-IHEDN
mardi 26 janvier 2021 à 18 h**

notre invité sera Jean-François DAGUZAN, sur le thème :

La crise de la Méditerranée orientale et la politique méditerranéenne de la France

La confrontation entre la France et la Turquie en Méditerranée orientale sur plusieurs terrains (Libye, gaz offshore, Grèce, Chypre...) laisse apercevoir un affrontement classique de puissances. Il s'accompagne d'une énième redéfinition d'une politique méditerranéenne pour la France par le président Macron.



Jean-François DAGUZAN est vice-président de l'institut Choiseul et directeur de la revue *Maghreb-Machrek*. De 1991 à 2011, il a été Maître de Recherche à la Fondation pour la recherche stratégique (FRS) à Paris, puis directeur adjoint de cette Fondation jusqu'en 2019. Il a également été professeur associé à l'université Panthéon-Assas Paris II de 2000 à 2015. Il est l'auteur de nombreux ouvrages et articles sur la Méditerranée, le Monde arabe (notamment sur les armées) et le terrorisme. Dernier ouvrage paru, direction avec Stéphane Valter de *Les armées du Moyen-Orient face à Daech*, MA éditions, Paris, 2016.

Jean-François DAGUZAN est également membre du Conseil scientifique d'Euromed-IHEDN.

Cette conférence a pour but d'essayer de comprendre les tenants et aboutissants de ces deux phénomènes et d'en tirer les interactions possibles alors que semblent s'installer une crise dans la longue durée.

**Suivez la conférence
en direct
et posez
vos questions.**

L'inscription est obligatoire
pour recevoir le lien
et doit se faire par courriel :
entretiens.euromed.ihedn@wanadoo.fr

Date limite d'inscription :
lundi 25 janvier à midi.

**Membres et Étudiants :
accès gratuit.**

Autres : participation de 8 €,
payable par carte bancaire
sur le site de l'association :
www.euromed-ihedn.fr

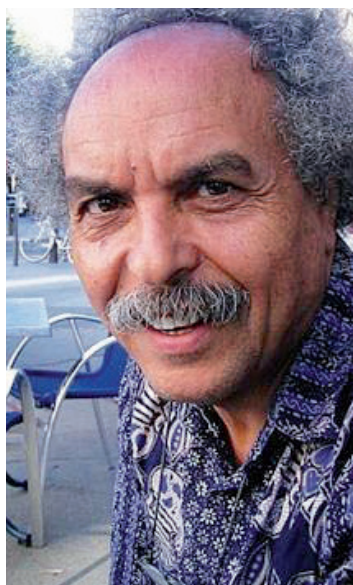
**Pour participer
c'est très simple !**

Après vous être inscrit
vous recevrez un lien
qui vous permettra de vous
connecter le moment venu.

Si durant la conférence
vous souhaitez poser une
question, signalez-le par
courriel
à Dominique Coustillièrre
entretiens.euromed.ihedn@wanadoo.fr
en cliquant sur
« converser »
en bas de votre écran.



Entretiens Euromed-IHEDN au programme du cycle 2020/2021 **nos prochaines video-conférences**



Mardi 2 février 2021

**Mohamed-Cherif
FERJANI**

L'islam : une religion
ou un code civil
et religieux ?



Jeudi 18 février 2021

Benjamin STORA

La colonisation
et la guerre d'Algérie :
la nécessaire réconciliation
entre les deux peuples,
algérien et français.



Mardi 9 mars 2021

Nuno ROGEIRO

Y a-t-il un continuum entre
la présence de Daech en Afrique
et la Méditerranée ?

*Premières leçons de la campagne de
terreur dite de la «Province de l'État
islamique d'Afrique centrale» dans la
région des trois États - Mozambique,
Tanzanie et RDC.*



Mardi 23 mars

Barah MIKAIL

La politique américaine
en Méditerranée



Mercredi 7 avril

Razika ADNANI

Impact des principes
et exigences de l'islam
sur les « constitutions »
et droits divers des trois pays
du Maghreb central.



Lionel Vairon est décédé en décembre 2020, à l'âge de 60 ans.

Cet homme hors du commun, que nous avons eu la chance de connaître et que nous avons apprécié pour toutes ses qualités et pour sa vie passionnante qu'il a partagé avec Nicole son épouse, n'est plus.

Sinologue, docteur en études extrême-orientales et diplômé en science politique, ancien diplomate en poste en Asie du Sud-Est et au Moyen-Orient.

Flavien Bourrat, l'un de ses amis proches lui a rendu hommage. En voici un extrait :

« ..D'emblée, Lionel s'est imposé par ses qualités d'analyste et la richesse des matériaux qui alimentaient ses productions, fruits d'une longue expérience de terrains difficiles à l'étranger, d'un exceptionnel réseau de relations et de son étonnant registre polyglotte. Perfectionniste dans son travail, Lionel n'en affichait pas moins sa modestie et cette curiosité qui est la vraie marque d'une personne de grande culture. Doté d'un réel sens de l'Etat et de l'intérêt public, il n'en témoignait pas moins, au cours de ces années passées dans un organisme régalien, d'une farouche indépendance d'esprit et d'un refus de rentrer dans ces réseaux, chapelles, ou systèmes d'allégeance qui trop souvent conditionnent un avancement ou une carrière professionnelle. Son assurance tranquille, pour ainsi dire zen, au fond pas très étonnante chez ce passionné d'Asie, son flegme quelque peu britannique mais aussi son humour caustique ont dû faire grincer bien des dents au sein de l'administration, mais cela m'enchantait et me réconfortait dans les moments de tension éventuels avec la hiérarchie... »

Lionel n'avait jamais refusé de venir donner des conférences au profit de notre association. Et elles furent toutes passionnantes.

C'était avant tout un ami, toujours souriant, disponible et à l'écoute des autres.

A Nicole, sa femme et à leurs deux enfants, nous disons combien notre peine est grande et profonde.

Dominique et Jean-François

Brèves :

l'actualité de nos amis et partenaires
suivez les liens pour vous informer, vous inscrire et participer



Parce que nous avons besoin d'un espace public européen, la Maison de l'Europe de Paris propose aux Parisiens et aux Franciliens de vivre l'Europe au quotidien.

La Maison de l'Europe de Paris

annonce nos conférences, nous annonçons les leurs.



Chaque premier mardi du mois

retrouvez les podcasts **Europe & Sentiment**. Europe & Sentiment interroge l'identité européenne de ceux qui vivent l'Europe non pas dans sa majorité mais dans ses marges, ses minorités, ses frontières.

Podcast : Europe & Sentiment

A travers une série de témoignages, Laetitia Chabannes, à l'origine d'Europe & Sentiment, mêle dans ses podcasts intime et analyse pour déconstruire et questionner les stéréotypes de l'identité européenne.

L'épisode d'Europe & Sentiment, sorti en janvier, nous emmène dans la Polynésie Française, la Martinique et la Nouvelle-Calédonie pour interroger ses européens ultramarins.

Découvrez-le ici

<http://paris-europe.eu/podcast-europe-sentiment/>

Retrouvez les témoignages de :

- Maramatea, tahitienne et polynésienne vivant en Martinique
- Heiura, tahitienne et polynésienne, fondatrice du site Speak Tahiti
- Jonathan, néocalédonien



L'Institut d'études de l'islam et des sociétés du monde musulman

IISMM

annonce régulièrement nos conférences dans son bulletin mensuel.



Le bulletin n° 131
janvier 2021 est paru.

Il est disponible en suivant le lien
<https://iismm.hypotheses.org/51193>

Toute l'équipe de l'IISMM vous souhaite une chaleureuse année 2021. Nous tenons à apporter nos marques de soutien à celles et ceux qui traversent la période actuelle avec plus de difficultés que d'autres. Nous pensons en particulier aux étudiantes et aux étudiants.

Les locaux de l'IISMM sont ouverts. La plupart de nos activités se poursuivent de manière distancielle et non présentielle.

L'IISMM déménagera au 54 Bd Raspail en mai 2021.

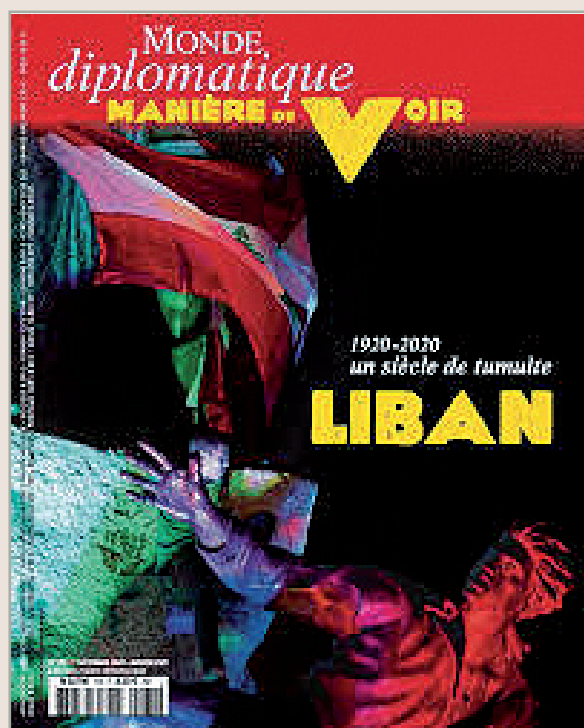
La chaîne YouTube de l'IISMM a été lancée par Zoé Quinard qui a rejoint l'équipe de l'IISMM du 21 septembre au 11 décembre 2020 en tant que stagiaire.



Dans le souci de contribuer à la mission de l'IISMM qu'est la diffusion des savoirs scientifiques sur l'Islam et les mondes musulmans en dehors du champ académique, la chaîne YouTube permet d'offrir un portail de diffusion de certains de nos contenus et de toucher un plus large public.

Dès la seconde moitié du XX^e siècle, le Liban ne peut échapper à une logique d'affrontements internes.

Le cauchemar se termine en 1990, mais il en sort exsangue et sans avoir réglé ses problèmes structurels



Liban, 1920-2020, un siècle de tumulte

par Akram Belkaid,
membre du conseil scientifique d'Euromed-IHEDN

Manière de voir » n°174, décembre 2020
janvier 2021

Numéro coordonné par Akram Belkaid et Olivier Pironet

Site de l'éditeur :

<https://boutique.monde-diplomatique.fr/174-liban-1920-2020-un-siecle-de-tumulte.html>

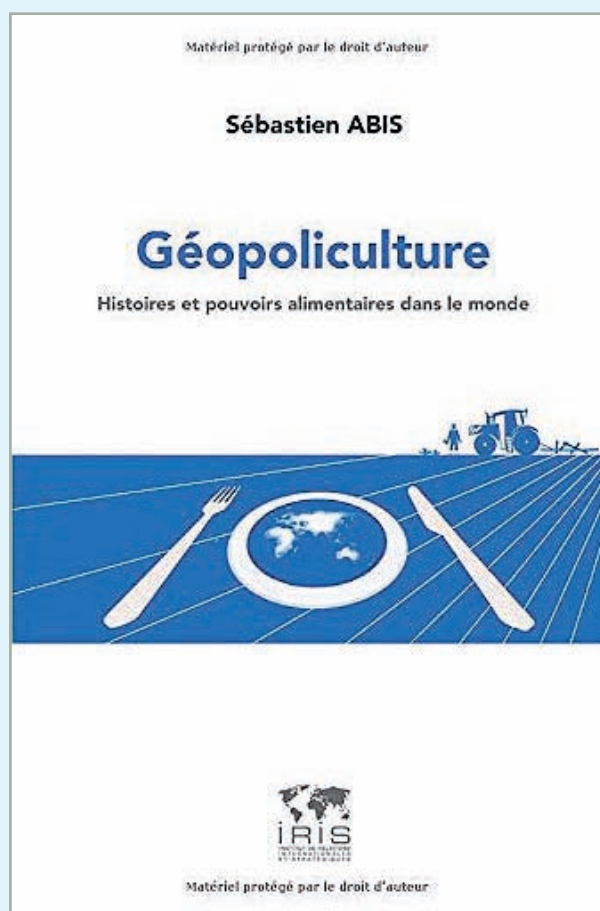
Depuis son indépendance, le pays du Cèdre ne cesse de subir les épreuves les plus dures. Guerre civile (1975-1990), occupations et ingérences étrangères, divisions communautaires, crise bancaire et explosion du port de Beyrouth en août 2020. C'est sur cette histoire tourmentée mais faite d'espérances que se penche cette livraison de « Manière de voir ».

Les articles publiés dans ce numéro — à l'exception de dix inédits — sont déjà parus dans Le Monde diplomatique. La plupart ont fait l'objet d'une actualisation, et leur titre a souvent été modifié. La date de première publication ainsi que les titres originaux figurent ci-dessous.

- Gilbert Achcar, « **Cent ans de sujétion** » (inédit).
- Karim Émile Bitar, « **L'augure de 1958** » (inédit).
- Akram Belkaid, « **Quinze ans de malheurs** » (inédit).
- Georges Corm, « **Le borbier libanais** », mai 1976.
- Sélim Turkié, « **De quoi vivent les Libanais ?** », octobre 1979.
- Georges Corm, « **La tragédie libanaise au piège des schémas réducteurs** », nov. 1983.
- Olivier Pironet, « **Rêves sionistes au pays du Cèdre** » (inédit).
- Amnon Kapeliouk, « **Israël et la tentation chrétienne** », novembre 1978.
- Pierre Péan, « **Sabra et Chatila, retour sur un massacre** », septembre 2002.
- Samir Kassir, « **Hasardeux pari de la Syrie au Liban** », mars 1987.
- Georges Naccache, « **“Deux négations...”** », septembre 1982.
- Samir Kassir, « **Désordre établi au Liban** », février 1997.
- Ibrahim Warde, « **Une banque centrale à la manœuvre** » (inédit).
- Henry Laurens, « **Le Liban sud dans la guerre des frontières** », mai 2000.
- Hana Jaber et Mounzer Jaber, « **Fin d'occupation au Liban sud** », juillet 2000.
- Simone Bitton, « **Cinéma libanais, la relève des militants** », janvier 1995.
- Marina Da Silva, « **Soha Béchara, icône de la résistance** » (inédit).
- Alain Gresh, « **Les vieux parrains du nouveau Liban** », juin 2005.
- Akram Belkaid, « **Samir Kassir, la promesse foudroyée** » (inédit).
- Tania Farah-Saab, « **Un conflit de trente-trois jours** » (inédit).
- Nicolas Dot-Pouillard, « **Révolution chez les chrétiens du Liban** » juin 2009.
- Bachir El-Khoury, « **Course au gaz en Méditerranée** », octobre 2015.
- Emmanuel Haddad, « **Les éternels disparus du Liban** », septembre 2019.
- Marie Kostrz, « **Le Hezbollah maître du jeu libanais** », avril 2016.
- Hajar Allem et Nicolas Dot-Pouillard, « **Aux racines économiques du soulèvement libanais** », janvier 2010.
- Madeleine Laurent, « **Le scandale des employées de maison** » (inédit).
- Emmanuel Haddad, « **À Tripoli, l'espoir sur la ligne de front** » (inédit).
- Doha Chams, « **“Que tombe le régime des banques”** », octobre 2020.

Se nourrir est une nécessité vitale mais aussi un acte citoyen. L'alimentation est notre affaire à tous.

Cet ouvrage propose un voyage sur les dimensions géopolitiques de l'alimentation.



Géopolitique **Histoires et pouvoirs alimentaires** **dans le monde**

par Sébastien Abis,
membre du conseil scientifique d'Euromed-IHEDN

Auto-édition

novembre 2020

En vente uniquement sur Amazon en broché ou e-book

Site de l'éditeur :

<https://www.iris-france.org/publications/geopolitique/>

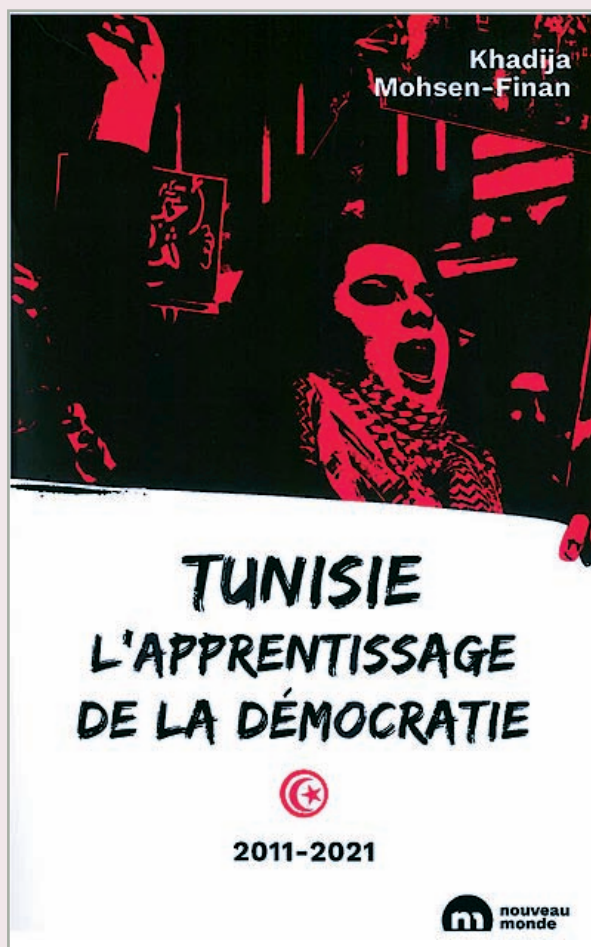
Se nourrir est une nécessité vitale mais aussi un acte citoyen. L'alimentation est notre affaire à tous.

Connaissons-nous les produits que nous consommons ? Avons-nous conscience des inégalités dans le monde et des enjeux stratégiques auxquels l'agriculture doit faire face ? Pourquoi ces questions retrouvent-elles une place centrale au moment où la crise de la Covid-19 accentue les attentes en matière de sécurité, de santé et de durabilité ?

Cet ouvrage propose un voyage sur les dimensions géopolitiques de l'alimentation et une prise de hauteur sur les dynamiques agricoles à l'œuvre sur la planète. Au menu, d'innombrables anecdotes sur l'histoire des produits de notre quotidien, des chiffres clefs pour se repérer sur la situation alimentaire de multiples pays, sans oublier une série de réflexions sur la France et sa puissance agricole.

Cette histoire immédiate offre des repères clairs et accessibles pour mieux comprendre où va la Tunisie.

La transition tunisienne constitue, au cœur du monde arabe, un laboratoire de modernité politique.



Tunisie L'apprentissage de la démocratie

par Khadija Mohsen-Finan

franco-tunisienne, et spécialiste du Maghreb contemporain, elle partage son temps entre les deux pays.

Elle a prononcé une conférence dans le cadre des Entretiens Euromed-IHEDN.

Éditions du Nouveau Monde

janvier 2021

En vente uniquement sur Amazon en broché ou e-book

Site de l'éditeur :

<https://www.nouveau-monde.net/catalogue/tunisie-lapprentissage-de-la-democratie/>

Janvier 2011, une foule compacte investit les rues de Tunis. Le peuple exige le renouvellement des élites et la fin du clientélisme. Le départ de Ben Ali, le 14, lui donne la conviction qu'il est en train de jouer un rôle majeur dans la vie politique du pays. Mais rapidement des dissensions se font jour, certains souhaitant conserver des aspects du passé, ou sur la question de la place de l'islam. Les élections législatives et présidentielles de 2011 et de 2019 auront finalement été les seuls moments où le clivage « moderniste » / islamiste a laissé place à la volonté populaire.

Historienne et politologue, Khadija Mohsen-Finan retrace les grandes étapes de cette décennie sans pareille en l'inscrivant dans l'histoire longue de la Tunisie. La transition tunisienne constitue, au cœur du monde arabe, un laboratoire de modernité politique. L'auteure montre les difficultés inhérentes à l'apprentissage de la démocratie dans un pays qui a tourné la page de l'autoritarisme sans toutefois rompre avec son passé – le comportement des acteurs politiques comme les attentes citoyennes attestent de cette ambivalence. Elle décrit l'émergence de forces politiques dans un pays paralysé par les luttes de pouvoir et une précarité économique aggravée par la situation sécuritaire et la pandémie de coronavirus. Enfin elle explique les enjeux de la transition qui doit prendre en compte les effets de la géopolitique régionale, avec notamment le soutien du Qatar aux islamistes d'Ennahda et l'appui des Émirats arabes unis au camp moderniste.

Entre histoire et géopolitique, un ouvrage nécessaire pour comprendre où va la Tunisie.

Quand l'autre côté du périphérique prend la parole

Oui, on peut avoir des regards différents sur la vie et réussir à se comprendre mutuellement ; on peut se parler.
" *Au-delà de cet espoir, j'aimerais prouver qu'il existe en banlieue une jeunesse prête à se battre pour se diplômer, vivre ses rêves et avoir une voix qui compte dans la société* ", nous explique le réalisateur.



A voix haute : La Force de la parole

un documentaire
de Stéphane De Freitas, Ladj Ly,

Documentaire Français

Avril 2017

Nommé aux César 2018 du Meilleur documentaire
Prix des Etudiants - Documentaire- au Festival 2 cinéma de Valenciennes

Bande-annonce et infos

https://www.allocine.fr/film/fichefilm_gen_cfilm=253601.html

Chaque année à l'Université de Saint-Denis se déroule le concours "Eloquentia", qui vise à élire « le meilleur orateur du 93 ». Des étudiants de cette université issus de tout cursus, décident d'y participer et s'y préparent grâce à des professionnels (avocats, slameurs, metteurs en scène...) qui leur enseignent le difficile exercice de la prise de parole en public. Au fil des semaines, ils vont apprendre les ressorts subtils de la rhétorique, et vont s'affirmer, se révéler aux autres, et surtout à eux-mêmes. Munis de ces armes, Leïla, Elhadj, Eddy et les autres, s'affrontent et tentent de remporter ce concours pour devenir « le meilleur orateur du 93 ».

Stéphane De Freitas a voulu réaliser ce documentaire pour des raisons à la fois militantes et artistiques. Le cinéaste est en effet à l'origine du concours Eloquentia qu'il a créé en 2012 dans le but d'aider des jeunes de banlieues à maîtriser l'art de la joute oratoire. Dès ce moment, De Freitas avait en tête de consacrer un film à cette expérience. Il raconte : "*Ces jeunes, qu'on stigmatise trop souvent, ont des ressources insoupçonnées. Tous ont des choses passionnantes à dire et à faire. Il était important de garder une trace de leur travail et j'y voyais aussi l'occasion de faire mes débuts à la réalisation d'un long métrage.*"

Un documentaire, pas un film, mais de ce fait un éclairage émouvant sur une réalité qui constitue une facette de ces banlieues souvent décriées, et cela pour des constats malheureusement évidents, mais qui recèlent aussi des aspects plus méconnus humains riches et admirables. Il ne faut pas désespérer et sans doute plutôt soutenir et accompagner - JFC

**Vous pouvez
soutenir
l'association
par
un don
défiscalisable**



Association Euromed-IHEDN - Cycle 2020/2021

Association reconnue d'intérêt général

Bulletin à compléter et à envoyer à l'association

● Par voie postale si vous réglez par chèque établi à l'ordre de l'ordre de Association Euromed-IHEDN à l'adresse suivante : EUROMED-IHEDN chez COUSTILLIERE 48 rue Gimelli – 83000 TOULON

● Par courriel si vous préférez régler par virement bancaire

RIB de l'association sur demande au 06 34 19 28 79 ou à entretiens.euromed.ihedn@wanadoo.fr

Nom Prénom

Prénom du conjoint si adhésion en couple

Adresse

Code postal Ville

Courriel

Tél.

Bulletin d'adhésion Cycle 2020/2021

Je souhaite devenir membre ou renouveler mon adhésion à l'association Euromed-IHEDN

Je règle la cotisation annuelle d'un montant de
cocher la case correspondant à votre choix :

☐ 60 € : adhésion individuelle

☐ 90 € : adhésion couple

☐ Étudiant : adhésion gratuite
copie de la carte annuelle exigée

La qualité d'adhérent donne lieu à l'attribution d'une carte de membre actif d'Euromed-IHEDN valable pour la durée du cycle en cours : septembre 2020 à juillet 2021.

Bulletin de générosité

L'association vous fournira l'attestation
donnant droit à la réduction fiscale

Je soutiens l'association Euromed-IHEDN dans ses projets en faveur de la sensibilisation aux enjeux euro-méditerranéens.

Je désire bénéficier de la réduction fiscale prévue

Comment réduire votre impôt sur le revenu

66 % du montant de votre don sont déductibles de votre impôt sur le revenu dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

un don de **100 €**

ne vous coûtera réellement que 34 €

Je vous adresse un don

de €

Pour chaque don vous recevrez un reçu fiscal.